Biodiversité

La biodiversité - Qu'est-ce que c'est ?

La biodiversité - Qu'est-ce que c'est ?

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

Au-delà de la disparition de la richesse des espèces, la perte de la biodiversité engendre également la perte de ressources et services fournis par les écosystèmes et les espèces, appelés services écosystémiques. Lorsque des services écosystémiques disparaissent (tels que la pollinisation ou la régulation du climat), ce sont non seulement une partie des activités humaines, mais aussi l'agriculture et l'habitabilité de certaines régions, qui sont menacées.

Cette biodiversité a été mise à mal durant de nombreuses années dans le monde entier. La situation est devenue alarmante en Suisse. C'est pour cette raison que la Confédération Suisse a émis un plan d'action afin d'enrayer ce déclin, appeler "plan d'action stratégie biodiversité Suisse" en septembre 2017.

Qui peut intervenir en faveur de la biodiversité ?

Qui peut intervenir en faveur de la biodiversité ?

Tout le monde est concerné et peut intervenir. L'allégorie du colibri permet d'illustrer l'idée que chaque geste compte.

Dans cette histoire, un incendie de forêt se déclenche et tous les animaux fuient, sauf un colibri qui fait des allers-retours entre une source d'eau et l'incendie, en essayant d'éteindre le feu goutte par goutte. Un autre animal lui demande pourquoi il fait cela, arguant que son effort est futile. Le colibri répond qu'il fait sa part.

L'urgence d'agir est au cœur de cette fable du colibri. Face à une situation incendiaire, attendre que les autres agissent ne fait qu'aggraver les choses. L'allégorie nous encourage à prendre des mesures, aussi minuscules soient-elles, car chaque action a un impact. Les cantons et les communes sont les premiers acteurs pour mettre en place des moyens afin d'agir en faveur de la biodiversité, mais l'individu a également sa part de responsabilité.

Les interventions de la Commune de Founex

Les interventions de la Commune de Founex

Dans la commune de Founex, vous pouvez voir des changements au niveau de la gestion des espaces verts comme des zones dont la gestion est désormais extensive à raison de 2 interventions par année, des fauches de bord de route moins régulières, la réduction drastique de la quantité de produits phytosanitaires utilisés et la création de petits refuges avec des tas de branches et pierres en zone forêt.

Nous intervenons actuellement sur certains de nos massifs floraux en remplaçant des plantations annuelles par des vivaces. Cette intervention permet un gain écologique et économique, car de la sorte l'on réduit les coûts de production et la consommation en eau. En effet, un massif de vivaces ne se remplace pas tous les ans et ces plantes pérennes sont moins gourmandes tant à la production qu'à l'entretien.

Les équipements routiers ne sont pas en reste et nous avons programmé l'extinction de notre éclairage entre 23h et 5h du matin, là où nous le pouvons. Il est par ailleurs prévu de remplacer nos vieux candélabres pour faire en sorte de n'avoir plus que du LED, auxquels s'ajoute une programmation mât par mât.

Une reconnaissance de notre engagement

Une reconnaissance de notre engagement

À la suite d'une étude sur la biodiversité à Founex proposée par Pro Natura, plus ancienne organisation de protection de la

nature en Suisse, un jury composé de membres de cette association ont approuvé la commune de Founex en tant que Commune ouVerte. C'est la première commune approuvée en Suisse.

Dans ce cadre, deux interventions sont en cours d'élaboration :

- La plantation de 3 chênes sessiles et de 3 tilleuls à petites feuilles en alternance sera réalisée dans la continuité d'érables déjà présents
- La création d'une haie vive que nous souhaitons présenter comme une vitrine de haie naturelle composée d'arbustes indigènes pour la population

En plus de ces 2 mesures, de nombreuses démarches sont en cours d'étude et de réalisation, telles qu'une stratégie pour les nicheurs en bâtiments (hirondelles, chauve-souris et martinets) et la mise en place d'un plan d'entretien différencié sur les parcelles communales.

Est-ce intéressant de promouvoir la biodiversité dans le milieu urbain ?

Est-ce intéressant de promouvoir la biodiversité dans le milieu urbain ?

Contrairement aux idées reçues, le milieu urbain est également une zone refuge ou la nature peut se développer. Malgré l'imperméabilisation des sols et les nombreuses constructions, certaines espèces ayant perdu les ressources nécessaires à leur survie en dehors des centres urbains trouvent des refuges intéressants en milieu bâti. Pour cette raison, la Commune a mis en place une stratégie en vue de préserver les espèces nicheuses en bâtiments, tout en promouvant les jardins naturels, entre autres mesures à venir.

Afin d'assister tant les communes que les particuliers dans le but de créer des aménagements favorisant la biodiversité, le canton de Vaud a notamment édité de nombreuses fiches de conseils. Plus proche de nous, la ville de Nyon a également développé un guide de 10 fiches comprenant des recommandations complètes en termes de coûts et de matériaux en fonction des aménagements souhaités, ainsi qu'un résumé pratique.

Vous trouverez l'ensemble des liens précités dans la section **"Informations complémentaires"**.

Promotion des jardins naturels & Charte des jardins

Promotion des jardins naturels & Charte des jardins

Afin de promouvoir les jardins naturels propices à la biodiversité, la Commune de Founex a mis en place une Charte des Jardins, laquelle invite les propriétaires de jardins à respecter différentes mesures en faveur de la biodiversité.

Cet engagement est purement moral et permet d'obtenir gratuitement un emblème à apposer sur sa propriété, par exemple sur la boîte aux lettres.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur notre page dédiée.

Informations complémentaires

Informations complémentaires

Fiches techniques du canton de Vaud :

- C5 Haies vives et cordons boisés indigènes - Plantation et entretien
- D1 Promotion de la charte des jardins
- D6 Toitures végétalisées extensives
- D10 Éclairage public et pollution lumineuse
- F1 Plantes invasives - Informations générales

Fiches pratiques de la ville de Nyon :

- Page dédiée aux aménagements favorisant la biodiversité
- Résumé des recommandations faites aux propriétaires

Autres liens

- Site de l'OFEV - Stratégie Biodiversité Suisse et plan d'action
- Site de Pro Natura

- Site du WWF
- Site de BirdLife - Sauvegarde des oiseaux
- Site de MissionB - Enregistrer son projet en faveur de la biodiversité
- Site Wildbiene + Partner - Sauvegarde des abeilles sauvages

---

Administration Communale
Rte de Châtaigneriaz 2
Case postale 48
1297 Founex

Tél.:	+41 (0)22 960 88 88
Fax:	+41 (0)22 960 88 89
Site:	www.founex.ch
Email:	greffe(at)founex.ch

© 2024 Commune de Founex.